

Compte rendu du Conseil Supérieur de la Statistique du 20 mars 2007:

Présences:

M. Serge Allegrezza (Président), Mme. Véronique Sinner (Secrétaire), MM Jean Langers, John Haas, Guy Schuller, Nico Weydert (Comité de direction du STATEC), Mmes. Françoise Schmit, Alexandra Guarda-Rauchs, MM. Alain Reiland, Christian Reding, Henri Brimer, Carlo Thelen, Serge De Cilla, Georges Peiffer, Tom Dominique, Roland Nockels, Sylvain Hoffmann, Paul Zimmer, Georges Heinrich, Jacques Poos (Membres), MM. Guy Zacharias, Mehran Kafaï (Observateurs).

1. Introduction

M. Serge Allegrezza, directeur du STATEC, présente le rapport d'activité 2006¹ et souligne les progrès réalisés depuis la dernière réunion du CSS²:

- Le STATEC a commencé les travaux pour établir des **comptes financiers** selon le règlement SEC95.
- Le retard du projet "**Centrale des bilans**", s'explique par les lenteurs de la mise en place du cadre réglementaire (entre autres le délai de mise au point du plan comptable normalisé).
- La centrale des bilans est un exemple phare de la **simplification administrative**. D'autres mesures de simplification administrative sont envisagées, étudiées ou mises en œuvre.
- Les efforts en matière d'études se traduisent par un **catalogue de publications** de plus en plus vaste.
- En interne, plusieurs projets concernant le **personnel du STATEC** ont été mis en œuvre: plan de formation continue, entretien collaborateur, projet "Travaillons ensemble".

2. Présentation du Programme statistique

Les chefs de division présentent leurs objectifs pour l'année 2007 (cf. programme statistique 2007)³.

3. Discussion sur le Programme statistique

M. Roland Nockels (BCL) loue les efforts du STATEC, tout particulièrement dans le domaine des comptes financiers et espère que les deux institutions pourront travailler ensemble, comme partenaires égaux sur ce projet.

M. Jacques Poos (Expert) félicite le STATEC pour son travail et tient à soulever 3 points. Premièrement, il attire l'attention du conseil sur la problématique de la démographie et des estimations de population (cf. Rapport annuel 2006 p.33), surtout en ce qui concerne le recalcul de la population de la Ville de Luxembourg. Il demande au STATEC d'être prudent lors du (re-)calcul de la population des communes étant donné que celle-ci constitue la base

¹ cf. http://www.statec.public.lu/fr/statec/rapports/PDF_Rapport_activite_2006.pdf

² cf. également statnews n°14 2007:

<http://www.statistiques.public.lu/fr/communiqués/entreprises/entreprises/2007/03/20070321/20070321.pdf>

³ cf. http://www.statec.public.lu/fr/statec/rapports/PDF_Programme_statistique_2007.pdf

pour le financement des communes. Deuxièmement, il regrette l'arrêt du projet "Soutenabilité à LT des finances publiques et vieillissement", dû au non-remplacement de la personne à charge de ce projet. Finalement, il loue les efforts qui ont été faits pour évaluer les mesures de politique économique décidées lors de la Tripartite. Il sera certainement intéressant de poursuivre cet exercice (p.ex. adaptation du barème fiscal). Pour conclure, il demande une meilleure collaboration entre BCL et STATEC afin d'éviter les doubles emplois et de bien veiller aux opérations de l'institution SWIFT (transferts monétaires internationaux).

Mme. Alexandra Guarda-Rauchs (Experte) souligne la bonne collaboration entre STATEC, Observatoire de la compétitivité et le CRP Henri Tudor et rappelle la convention de recherche qui a permis de nombreuses études.

M. Georges Heinrich (Expert) suggère une interconnexion des bases de données. Cette pratique largement utilisée par les pays scandinaves permet une réduction de la charge administrative, évite des erreurs d'échantillonnage, de mesure et de qualité et apporte d'énormes gains d'efficacité. Aussi plaide-t-il pour une séparation plus rigoureuse dans les publications du STATEC entre la statistique et les prévisions/analyses.

M. Paul Zimmer (CGFP) félicite le STATEC pour les progrès importants réalisés et souligne que ce n'est pas la faute du STATEC si la presse et les politiciens ne font qu'une lecture très sélective de ses publications. Il regrette pourtant qu'il n'y a pas plus d'informations sur les finances publiques sur le portail statistique.

M. Georges Heinrich (Expert) répond qu'à côté du dépôt et du vote du budget, deux dates importantes sont à retenir pour les finances publiques: le 1^{er} avril (notification) et le 1^{er} octobre (présentation des chiffres). Une fréquence de publication plus élevée n'augmentera guère la qualité des données et d'analyse.

M. Henri Brimer (HORESCA) soutient l'initiative du STATEC d'introduire une fiche d'hébergement électronique et demande de recevoir les résultats de l'enquête qui a été menée par le STATEC afin de déterminer l'acceptation de ce projet auprès des entreprises concernées.

M. Serge Allegrezza remercie les membres du CSS pour leurs remarques pertinentes. 1) Il assure que les calculs de la population des communes sont faits avec la plus grande rigueur au sein d'un groupe de travail. 2) Les études d'"évaluation des mesures de politique économique décidées lors de la Tripartite" se poursuivront en 2007. 3) Il est d'accord sur le fait que le projet "Soutenabilité à LT des finances publiques et vieillissement" devrait être réactivé. Le STATEC insiste surtout sur la dimension démographique et économique. 4) Il compte sur une bonne collaboration entre la BCL et le STATEC en ce qui concerne les comptes financiers. 5) Il est conscient des avantages d'une interconnexion des bases de données mais le Luxembourg n'est pas encore prêt pour de vraies réformes. 6) Les finances publiques sont publiées selon la norme SDDS (Special Data Dissemination Standard) du FMI qui se distingue du SEC95 (système européen harmonisé de comptes nationaux).

La présentation du code de bonnes pratiques de la statistique européenne par les délégués à la qualité au STATEC, prévue par l'ordre du jour, est reportée au prochain Conseil supérieur.

4. Conclusion et avis du CSS sur le Programme statistique 2007

Le Conseil Supérieur de la Statistique donne un **avis positif** sur le Programme statistique 2007 et se déclare satisfait du Bilan statistique 2006.

Véronique SINNER